

Société Canagrex—Loi

M. Whelan: Parce que les chemins de fer, les routes et les aéroports étaient plus près.

M. Epp: Exact. Il n'y a pas d'autre aéroport dans les Prairies...

M. Whelan: Il n'y en a qu'un de cette importance.

M. Epp: Qu'est-ce qui se passe à l'OCPED aujourd'hui? Est-ce que le député de Nanaïmo-Alberni (M. Miller) sait ce que les pêcheurs ont connu cette année? L'OCPED a fait de l'argent cette année.

M. Miller: Bon.

M. Epp: Est-ce que le député sait ce qu'on a fait de cet argent? On s'est bien gardé de le donner aux pêcheurs. Il s'agissait de 2.8 millions de dollars. Pourquoi la société les a-t-elle conservés par devers elle? Il faut que les pêcheurs s'équipent pour 1982. La société a gardé 2.8 millions de dollars. Antérieurement, elle conservait \$350,000 pour ses frais de l'année suivante. Mais cette fois, elle garde 2.8 millions de dollars en disant aux pêcheurs qu'elle en a besoin parce qu'elle ignore ce que le marché va devenir. C'est un coup terrible pour ces pêcheurs.

M. Miller: Parlez-nous des Nickerson et des 15 millions de dollars que le gouvernement a dû lancer pour les renflouer.

M. Baker (Nepean-Carleton): Rendormez-vous.

M. Miller: Je vous dis que ce fut un échec.

M. Epp: Monsieur l'Orateur, si le député désire prendre la parole, pourriez-vous vous entendre avec le leader parlementaire de son parti pour lui accorder du temps?

Ce que je veux dire, c'est que les sociétés de la Couronne peuvent avoir un rôle à jouer, mais elles doivent faire l'objet d'une surveillance continue car elles ne savent pas, comme on l'a dit plus tôt, à partir de quel moment elles commencent à perdre leur propre argent. Lorsque cela se produit, c'est là que les problèmes se posent.

J'ai parlé à un certain nombre de représentants provinciaux au sujet de la commercialisation de nos produits agricoles, et ils semblent tous s'entendre pour dire qu'il nous faut un organisme de coordination. Nous y avons beaucoup travaillé, mais ce qui se passe aujourd'hui, c'est que nous offrons des prix différents à l'étranger. Une province va vendre du porc au Japon, par exemple, à un certain prix, mais les acheteurs connaissent la situation dans notre pays. Ils savent qu'un autre représentant provincial viendra leur offrir un autre prix. Les éleveurs de porc se font concurrence les uns aux autres dans le pays et c'est pourquoi une certaine coordination est nécessaire. Je tiens à dire au ministre qu'il faut une plus grande entente entre les producteurs. L'agriculture est une responsabilité partagée. Il doit exister une étroite collaboration entre lui et ses homologues provinciaux.

Quand le ministre a annoncé la création de Canagrex, un de mes électeurs, qui est un membre actif de l'Association des naisseurs du Manitoba, est venu me voir et nous en avons parlé. Nous ne savions pas de quoi il s'agissait. Ce projet n'avait pas encore pris forme de loi. Il m'a dit que certains contacts avaient déjà été pris. Les petits agriculteurs du Manitoba se sont unis, simplement dans le but de survivre. Il m'a signalé—cela se passait en mai 1981—que par ses rapports avec les naisseurs, il avait pu communiquer avec quelqu'un de Winnipeg qui s'occupait d'exportation. Il avait alors appris

qu'il existe un marché pour 300 tonnes métriques de bœuf kascher, que l'État d'Israël achète à l'Irlande. C'est un marché que nous pourrions obtenir. Il s'agit de bœuf de pâturage. D'après les calculs, pour produire cette quantité de bœuf, il faudrait élever environ 240,000 têtes de bétail par année, ce qui est énorme. Ce marché n'est pas nécessairement accessible exclusivement aux éleveurs canadiens, mais nous pourrions en obtenir une partie, et c'est ce qui importe. Mon électeur et ses collègues agriculteurs, de la région, s'efforçaient de trouver un moyen d'accéder à ce marché. Ils voulaient savoir comment faire pour y écouler leur bœuf et rentrer dans leur argent. Nous connaissons tous la situation financière actuelle des éleveurs de bovins de boucherie.

Canagrex devrait être en mesure de s'occuper de questions de ce genre. La société ne devrait pas intervenir sous prétexte qu'elle sait mieux protéger les intérêts des producteurs, mais elle devrait plutôt donner des conseils et favoriser les ventes, au lieu de prendre l'affaire en main. Il y aurait lieu d'y songer sérieusement en créant Canagrex.

J'ai dit que je serais bref aujourd'hui. Quand le ministre présentera au comité le projet de loi sur Canagrex, je lui conseille d'examiner nos propositions. Si celles-ci peuvent améliorer le projet de loi et le fonctionnement de Canagrex, qu'il les accepte alors au lieu de provoquer les mêmes perturbations que dans le cas, par exemple, de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Tout avait été chambardé. Beaucoup de gens ont été déçus tant que l'Office n'a pas été parfaitement rodé. Aujourd'hui encore, certaines difficultés subsistent, et nous aurions donc intérêt à tirer une leçon de notre expérience. Nous devrions aussi profiter des spécialistes du secteur privé et aider ce marché à écouler les produits agricoles du Canada au lieu de considérer Canagrex comme un instrument nous permettant de prendre complètement en charge l'ensemble du secteur agricole du Canada.

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai l'intention de mettre fin au débat au nom de l'opposition officielle...

M. Miller: Juste au moment où il devenait intéressant.

M. Baker (Nepean-Carleton): ... dans l'espoir que le projet de loi sera renvoyé au comité, car certaines questions doivent à tout prix y être examinées.

J'ai écouté le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) quand il a présenté le projet de loi. Je l'ai même écouté très attentivement. Il s'est montré très optimiste à propos de Canagrex et de son rôle sur le marché. Je ne voudrais surtout pas être malveillant envers le ministre.

M. Whelan: Pas vous, Walter.

M. Baker (Nepean-Carleton): Le ministre le sait. Ma belle-mère a une excellente opinion du ministre—mais elle ne connaît rien à l'agriculture!

J'ai écouté le discours optimiste du ministre à propos de Canagrex. Après, dans mon bureau, un électeur qui avait lui aussi entendu le discours du ministre m'a téléphoné. Cet électeur est un agriculteur, fort compétent d'ailleurs. Il éprouve ces temps-ci des difficultés, mais il croit pouvoir les surmonter. Ce n'est pas le cas pour nombre de producteurs agricoles. Mon commettant m'a dit: «C'est un beau navire, mais tiendra-t-il la mer?» Il m'a ensuite demandé la raison d'être de ce projet. J'ai dû lui répondre qu'il m'inquiétait